Territoires

Avant la création de la communauté de Lac-Simon, les Anicinabek se déplaçaient sur le territoire. Chaque famille avait un territoire de trappe où elle passait la majeure partie de l'année. Puis, l'été, les familles se retrouvaient dans des **lieux de rassemblement,** par exemple à Kitcisakik et à Senneterre – Rivière Nottaway (Bell). À Senneterre, plusieurs familles passaient l'été sur une petite île près de la ville. Avant de devenir une réserve, Lac-Simon était aussi un lieu de rassemblement.

Comment se faisait la transmission du territoire?

Les territoires de trappe étaient transmis de père en fils. S'il y avait plusieurs garçons dans la famille, le territoire allait à l'aîné. Un père pouvait aussi décider de séparer son territoire en deux s'il avait deux fils. Quand il n'y avait pas de fils, ça allait au petit-fils.

Est-ce qu'il y avait des « règles » d'utilisation?
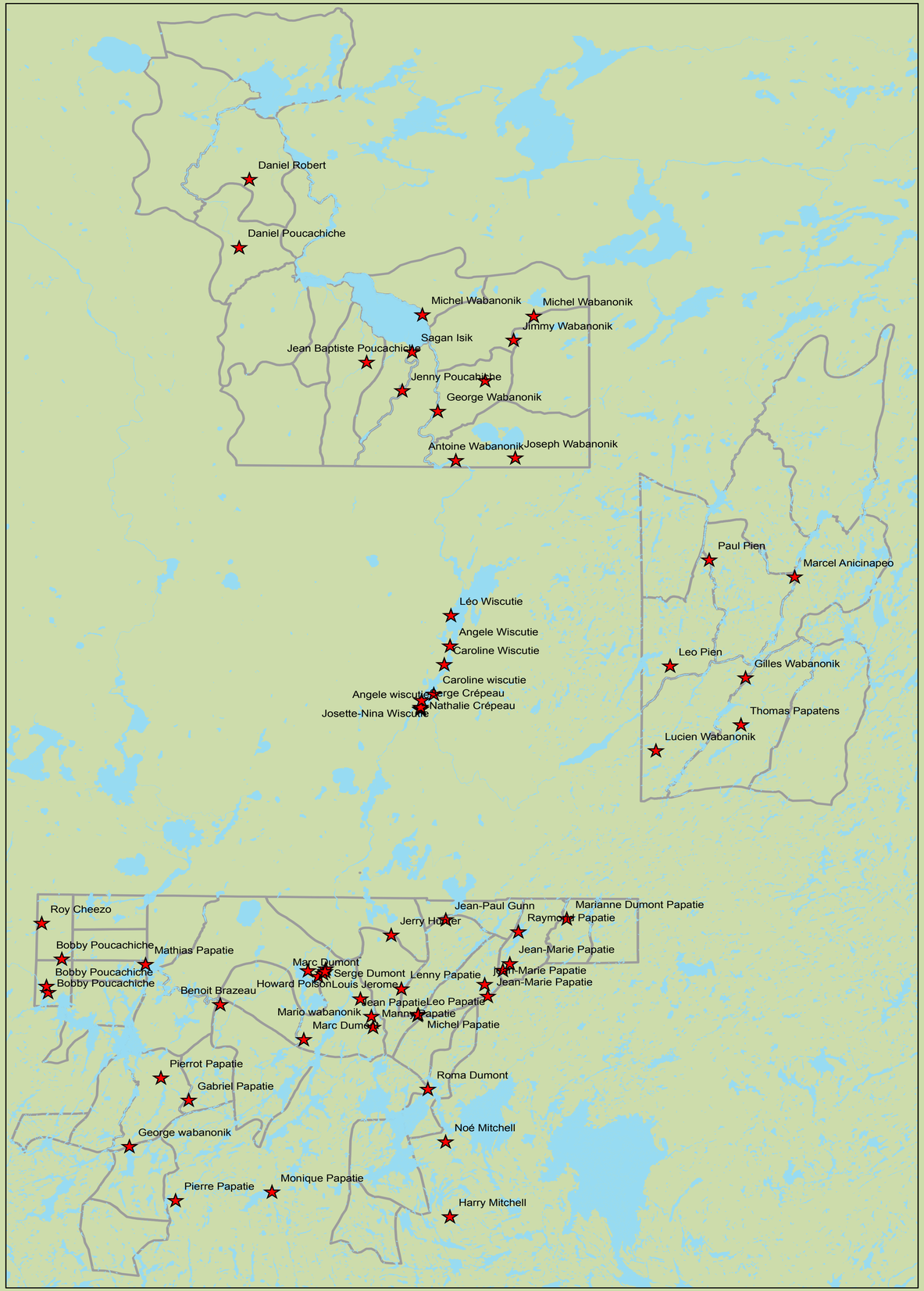
Il fallait faire attention à ne pas épuiser les ressources de son territoire. Quand elles commençaient à se faire rares, la famille se déplaçait dans un autre secteur du territoire. Pour utiliser le territoire d'une autre personne, il fallait d'abord lui demander la permission. Ainsi, quand une famille était en difficulté, une autre famille lui permettait d'utiliser les ressources de son territoire. Dans le cas où un animal était chassé ou trappé sur le territoire d'une autre personne, un morceau de viande devait être partagé à l'hôte.